

Académie Grenoble
éducation nationale

La proviseure
aux
membres du conseil d'administration
du Lycée Elie Cartan

Lycée Polyvalent Elie Cartan
2 rue Justin Vernet
BP 212
38354 La Tour du Pin Cedex
Tél : 0474973155

La Tour du Pin, le 13 mars 2026

ce.0380073y@ac-grenoble.fr
site internet
<https://elie-cartan.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Objet : convocation au conseil d'administration

Secrétariat de Direction
Affaire suivie par :
Brigitte Depardon

Madame, monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration du lycée Elie Cartan qui se tiendra le :

MARDI 24 MARS 2026 à 18h00
Salle de réunion

Le code d'entrée/sortie pour l'accès par le portillon sera le 18953*

ORDRE DU JOUR

1 Axes administratifs

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 25 février 2026

2 Axes pédagogiques

- Règlement intérieur
- Protocole d'évaluation 2025/2026
- PPO LPO Elie Cartan 2025/2026

3 Axes financiers

- Compte financier 2025
- Information et votes des Décisions Budgétaires Modificatives
- Vote des contrats et conventions

4 Questions diverses et informations

- Informations diverses : Corée

Les questions diverses sont à déposer par écrit ou par e-mail au secrétariat de direction au plus tard 48h avant la tenue du conseil d'administration.

Aucun document papier ne sera distribué au cours de la séance, les documents sont consultables sur l'ENT, via le lien suivant : <https://elie-cartan.ent.auvergnerhonealpes.fr/conseil-d-administration>. Les documents qui seront retravaillés lors de la réunion du 17 mars 2026 : règlement intérieur, protocole d'évaluation 2025/2026 et PPO LPO Elie Cartan 2025/2026 sont joints à cette convocation sous leur forme provisoire.

En cas d'empêchement, je vous prie de prévenir le secrétariat de direction du lycée et de faire suivre la présente convocation à un suppléant. Si certains le souhaitent, possibilité d'un lien visio.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Séverine RIGOMMIER